

# CONDITIONS GENERALES

## RESERVATIONS

- La réservation est effective lorsque le 100% du montant présumé de la location est acquitté (sauf entente) et que le contrat de location nous a été retourné signé.
- Si une annulation devait avoir lieu dans un délai supérieur à un mois, seul le 50% du montant présumé serait remboursé. L'autre moitié du montant serait remboursé en « bon cadeau » uniquement si l'objet en question est reloué.
- Si une annulation devait avoir lieu dans un délai inférieur à un mois, le montant présumé serait remboursé sous forme de « bon cadeau » uniquement si l'objet en question est reloué.

## SALLES POUR BANQUETS

- Le nombre de convives est à confirmer au 079 104 59 89 dans la semaine précédant la location.
- Les espaces-salles comprennent également la cuisine, les sanitaires, la terrasse, les places de jeux.
- La salle est disponible de 8h le matin à 6h le lendemain matin (sauf entente).
- Les salles sont mises à dispositions propres et doivent être rendues dans le même état. Les produits de nettoyages ne sont pas à disposition.
- **Les poubelles (verres, plastiques, ...) sont à emporter.** Un centre de tri des déchets se trouve au bout de la rue.
- **Les nettoyages commandés ou complémentaires effectués ainsi que l'évacuation des déchets par nos soins seront facturés 30.-/heure.**
- Le mobilier détérioré ou manquant sera facturé à sa valeur à neuf.
- Les frais inhérents à du « tapage nocturne » seront facturés.
- Un supplément de 50.- est demandé pour une location de la salle le jour précédant la réservation. Si celui-ci est un samedi, une veille de jour férié ou un jour férié, elle sera facturée 100.-.
- Les murs, les plafonds et les tables ne doivent pas être agrafés, cloués ou scotchés. Veuillez utiliser les crochets prévus à cet effet.
- Sauf réclamation directe, l'état présent de la salle à votre arrivée est accepté.

## LOCATION DE VAISSELLE

(Concerne les salles)

- La vaisselle doit être commandée à l'aide du formulaire ad'hoc au plus tard 3 jours avant la location.
- Sauf réclamation directe, l'inventaire présent à votre arrivée sur le comptoir avec la vaisselle est accepté.
- La vaisselle est rendue propre, et essuyée sur le comptoir. Les nettoyages commandés ou complémentaires effectués par nos soins seront facturés 30.-/heure.
- La vaisselle détériorée ou manquante sera facturée à sa valeur d'achat.

## CHAMBRES D'HOTES

- Les chambres sont disponibles de 16h le jour d'arrivée à 10h le jour de départ (12h le dimanche).
- Le nettoyage des chambres est assuré par nos soins.
- Le mobilier détérioré ou manquant sera facturé à sa valeur à neuf.
- La cuisine et la vaisselle sont à disposition de tous les hôtes uniquement pour se préparer des encas. Après emploi, il a lieu de laver la vaisselle et de ranger la cuisine.
- Le séjour est à disposition de tous les hôtes.
- Le petit déjeuner est inclus. Les bons à faire valoir chez notre partenaire « Zenhausern » à Conthey ou à Sion ne sont valables que le jour indiqué à leurs recto.

## LOGEMENT COLLECTIF

- Le nombre de personnes est à confirmer au 079 104 59 89 dans la semaine précédant la location.
- L'espace logement collectif comprend également, les sanitaires, la terrasse, les places de jeux et sur demande, la cuisine et / ou la vaisselle pour le petit déjeuner.
- Le logement collectif (et la salle à la demande) sont disponibles de 16h le jour d'arrivée à 10h le jour de départ.
- Le logement collectif est mis à disposition propre et doit être rendu dans le même état. Les produits de nettoyages ne sont pas à disposition.
- **Les poubelles (verres, plastiques, ...) sont à emporter.** Un centre de tri des déchets se trouve au bout de la rue.

- **Les nettoyages commandés ou complémentaires effectués ainsi que l'évacuation des déchets par nos soins seront facturés 30.-/heure.**
- Le mobilier détérioré ou manquant sera facturé à sa valeur à neuf.
- Les frais inhérents à du « tapage nocturne » seront facturés.

## APPARTEMENTS

- Les appartements sont disponibles de 16h le jour d'arrivée à 10h le jour de départ (12h le dimanche).
- Veuillez respecter les appartements et les laisser propres et en bon état après votre départ. Les produits de nettoyages ne sont pas à disposition.
- Après utilisation toute vaisselle doit être lavée, essuyée et posée à l'endroit où vous l'avez trouvée.
- Le mobilier détérioré ou manquant sera facturé à sa valeur à neuf.

## DIVERS

- Sauf entente, les décorations et les rideaux ne doivent pas être déplacés.
- **Lors du départ, toutes les lumières intérieures et extérieures doivent être éteintes. La clé doit être laissée à l'endroit prévu.**
- En signant le contrat, je certifie être majeur, ou au cas échéant, la responsabilité incombera à mes parents ou représentant légal.
- Veuillez-nous prévenir à l'avance si vous venez avec des **animaux de compagnies**.
- **Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de tous nos locaux.**

## FACTURATION

- Le solde, tenant compte des ajustements, est facturé la semaine suivant la location.
- Les éventuelles réclamations sont à faire dans les 2 jours après réception de la facture.
- Le paiement du solde est à régler dans les 10 jours.

## URGENCE

Bureau : 079 104 59 89  
FAX : 027 345 39 49

**GITE DES VERGERS**  
**1963 Vétroz**